

2/12/09

Monsieur Henri Paul FALAVIGNA
Président "Solidarité Enfants de Beslan".
72 rue de la Justice, 78710 BOISY SUR SEINE

Monsieur le Président,

Suite à votre lettre, je comprends vos préoccupations associatives et prends acte du désaccord qui vous oppose à Monsieur Christian Maton.

C'est ce dernier qui m'a contacté sur la recommandation de mon beau-père, et c'est pour aider les enfants que j'ai relayé l'action de l'Association auprès d'un certain nombre de nos correspondants, dont par exemple l'élection du Reader's Digest.

Je ne rentrerai pas dans ce conflit, et gardant pour objectif les enfants et non les structures qui s'attachent à les aider, je suis de rôle de devoir vous demander de considérer que mon soutien à "Solidarité Enfants de Beslan" s'arrête ici.

Je trouverai d'autres moyens d'apporter à ces enfants le soutien qu'appelle leur confiance et les opportunités d'aider à leur résilience, et je vous serais donc reconnaissant de ne plus désormais faire mention de mon nom dans vos documents.

Je vous adresse Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués


Yves Dutoit